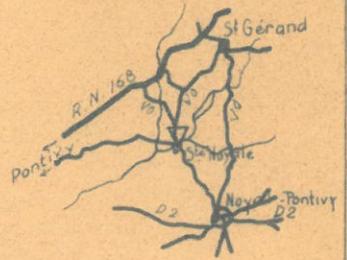




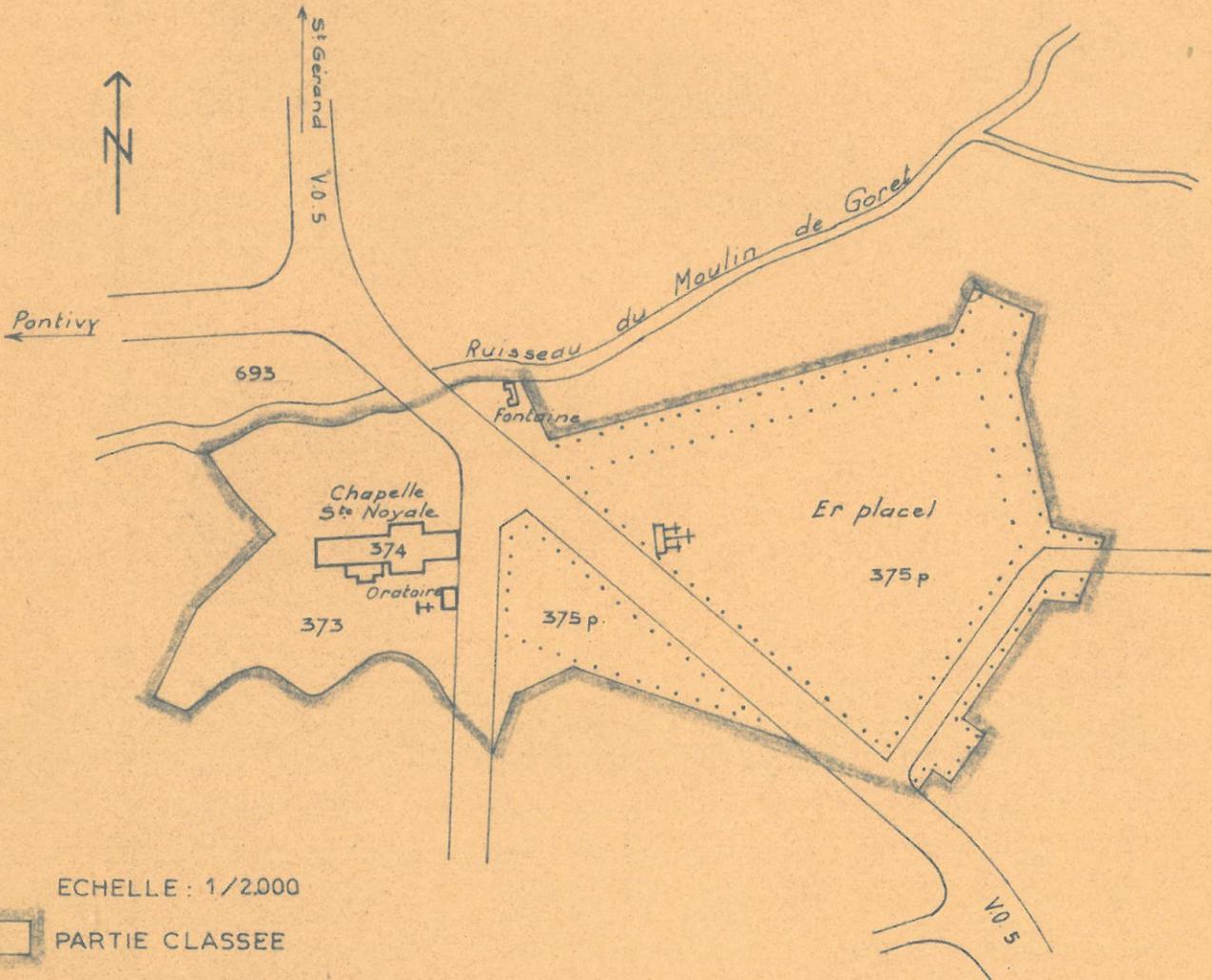
Michelin au 200.000° n°58, pli 19

MORBIHAN NOYAL - PONTIVY

CANTON : PONTIVY
ARRONDI : PONTIVY



CHAPELLE S^{te} NOYALE ET ABORDS



ECHELLE : 1/2.000

 PARTIE CLASSEE

L'ensemble formé à NOYAL-PONTIVY (Morbihan) par la chapelle Sainte-Noyale et ses abords, comprenant les parcelles cadastrales n° 373 à 375 section B, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, le classement s'applique aux façades, élévations et toitures.

Arrêté du 16 mars 1943